

ATELIER : RÉALISATION - ACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

La CAPEB Charente, en partenariat avec l'OPPBTP, vous aide à réaliser votre Document Unique d'Évaluation des risques professionnels sur informatique.

« Le chef d'entreprise est tenu de procéder à l'évaluation des risques dans son entreprise. Toute entreprise ayant des salariés doit établir son Document Unique d'évaluation des risques professionnels. Le Document Unique doit évoluer au fil du temps et doit être mis à jour au minimum une fois par an. »

Entreprise du Bâtiment : des solutions prévention adaptées à votre métier.



Étape 1 : Réalisation du DU

En groupe et pendant 1 journée : (dans les locaux de la CAPEB Charente)
Réalisation ou actualisation du Document Unique d'évaluation des risques propre à votre entreprise et votre activité. Validation d'un plan d'action. Avec 2 animateurs prévention qui accompagnent à la rédaction du DU.

Jeudi 6 Juillet 2023 9h – 17h

Vendredi 6 Octobre 2023 9h – 17h

ou

Jeudi 23 Novembre 2023 9h – 17h

Vendredi 15 Décembre 2023 9h – 17h

Étape 2 : Application de la démarche de prévention

Mise à disposition d'outils :

Documents réglementaires (affichages obligatoires, règlement intérieur, avenant contrat de travail, etc...)
Outils de communication et d'information sur la prévention (Guides, affiches, fiches pratiques, livrets, mémos, etc...).

Parcours et programmes des formations réglementaires (travaux en hauteur, montage/démontage d'échafaudages, Habilitation électriques, CACES, Permis, Amiante, etc...).

Étape 3 : Bilan individuel

Accompagnement individuel de suivi :

Un conseiller OPPBTP vous rend visite (au siège ou sur chantier) à un moment qui vous convient.

Bulletin d'inscription « Document Unique d'Évaluation des Risques 2nd Semestre 2023 »

A retourner à la CAPEB Charente - 24 Rue Guy Ragnaud - 16000 ANGOULEME - Mail : contact@capeb16.fr

Entreprise, Nom du dirigeant :

Nom de la personne présente :

Profession :

Adresse, Ville :

Téléphone : Mail :

Date : Jeudi 6 Juillet

Vendredi 6 Octobre

Jeudi 23 Novembre

Vendredi 15 Décembre

Cachet de l'entreprise

Dès réception du bulletin, un conseiller CAPEB prendra contact pour préparer la journée de réalisation du DU